



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
Conseil municipal du 22 avril 2026

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 24	Conseiller(s) absent(s) : 5
Conseiller(s) ayant donné pouvoir : 4	Votants : 28	

Date de la convocation : 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 22 avril à vingt heures et trois minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Mylène ROUSSEL

Étaient présents : M. et MMES GARCIA ROBIN Jean-Paul, JUNK Aurélien, SPRUTTA-BOURGES Nathalie, SEVESTE Arnaud, OFFROY Patrick, LAMARE Viviane, DIGUET Thierry, DEVAUCHELLE Marie-Paule, BOURDEILLE Christian, BENOIT Dominique, LOUBIERE Yves, HAMDJ Nadia, TRANGOSI Renaud, LARADJI Chrystelle, BENARD Sandie, POUSSIER Adrien, ROUSSEL Mylène, BOURSIEZ Frédéric, OLIVEIRA Romain, DONADIO Véronique, BOIVIN Jean-Claude, SOUSA José, BILLARD Emmanuelle, HASCOET Alexandre

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : LALLEMANT Sylvie à SPRUTTA-BOURGES Nathalie, HANQUART-TAUVERON Charlotte à DIGUET Thierry, LUCAS Nicolas à HASCOET Alexandre, GEENEN Allison à DONADIO Véronique

Était absent sans pouvoir : MOURRIERE Mallauray



**DELIBERATION N° 02026\_056 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SyAGE POUR LA COMPETENCE « MISE EN ŒUVRE DU SAGE »**

Vu l'arrêté inter préfectoral n°2021/DRCL/BLI/n°3 en date du 28 avril 2021 approuvant la transformation du SyAGE en établissement public d'aménagement et de gestion des eaux ;

Vu les statuts du SyAGE ;

Considérant que le SyAGE est un syndicat mixte fermé à la carte exerçant les 4 compétences suivantes : assainissement eaux usées, gestion des eaux pluviales, GEMAPI et mise en œuvre du SAGE de l'Yerres ;

Considérant que la commune de Gretz-Armainvilliers doit être représentée au sein du Comité Syndical du SyAGE pour la compétence « mise en œuvre du SAGE » à laquelle elle adhère ;

Il est proposé de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant siégeant à compter de l'installation de l'assemblée SyAGE, à la compétence « mise en œuvre du SAGE de l'Yerres ».

**Élection du représentant titulaire du SyAGE pour la compétence « mise en œuvre du SAGE de l'Yerres » pour  
siéger à compter de l'installation du nouveau comité syndical :**

Candidat :	Nombre de voix :
- TRANGOSI Renaud	21 voix POUR
- LUCAS Nicolas	7 voix POUR

**A été élu : TRANGOSI Renaud**

**Élection du représentant suppléant du SyAGE pour la compétence « mise en œuvre du SAGE de l'Yerres » pour  
siéger à compter de l'installation du nouveau comité syndical :**

Candidat :	Nombre de voix :
- BENOIT Dominique	21 voix POUR
- HASCOET Alexandre	7 voix POUR

**A été élu : BENOIT Dominique**

**Fait et délibéré en séance, le 22 avril 2026**

**Le secrétaire de séance**

Mylène ROUSSEL



**Le Maire**

Jean-Paul GARCIA ROBIN

